



iniziativa  
da las alps

# Rapport annuel et comptes 2008



Initiative des Alpes

Association pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit

Herrengasse 2 Case postale 28 CH-6460 Altdorf Téléphone +41 (0)41 870 97 81 Fax +41 (0)41 870 97 88  
Case postale 29 CH-3900 Brigue Téléphone +41 (0)27 924 22 26 Fax +41 (0)27 924 43 05  
info@alpeninitiative.ch www.initiative-des-alpes.ch CCP dons 19-6246-9



iniziativa  
da las alps



## 1. Politique

### Mobilisation énergétique en faveur des Alpes

Dans la politique suisse, la priorité de l'année 2008 a été donnée à la **loi sur le transfert du trafic marchandises (LTM)**. Après le Conseil des Etats, cela a été au tour du Conseil national. Dans le numéro de juillet d'«*échos*», nous avons invité nos membres à envoyer des cartes postales à leurs représentant-e-s à la Chambre du peuple. Les réactions d'une partie de ces élu-e-s donnent à penser que l'appel a été suivi massivement. Le résultat final des débats politiques n'est toutefois qu'à moitié satisfaisant. Tout en confirmant l'objectif de 650'000 trajets au maximum à travers les Alpes, le Parlement en a repoussé le délai de dix années supplémentaires, en fixant tout de même un objectif intermédiaire: un million de trajets en 2011. Conseil fédéral et Parlement n'ont toujours pas répondu à la question de savoir comment atteindre cet objectif. Car même la bourse du transit alpin – élément clé de la nouvelle loi et seule mesure nouvelle – n'a pas été définitivement arrêtée. Le Conseil fédéral a simplement reçu le mandat de négocier avec l'étranger.

Le nouveau **plafond de dépenses** 2011–2018 pour le subventionnement du transport ferroviaire du fret est moins élevé – 1,6 milliard de francs – que l'actuel. En revanche, le trafic marchandises intérieur pourra également bénéficier du soutien de l'Etat. Globalement, la nouvelle loi peut néanmoins être considérée comme un progrès, même si l'objectif est encore éloigné. En dépit de ce jugement mitigé, le Comité a décidé de renoncer à un lancer un référendum ou une nouvelle initiative populaire.

L'objectif de 650'000 trajets au maximum à travers les Alpes sert aussi de base au projet de deux ans, lancé en mars, destiné à mieux faire connaître et accepter la **bourse du transit alpin** à l'étranger. Toni Aschwanden et Barbara Sutter-Widmer sont venus renforcer ce travail hors des frontières suisses. Une intensification rendue possible par la contribution d'une grande fondation internationale.

En été, l'Office fédéral des routes a mis à l'enquête le projet de **centre de contrôle des poids lourds** sur les terrains de l'ancienne aciérie Monteforno, dans la Léventine. L'Initiative des Alpes est favorable à la création de tels centres en tant qu'éléments de la politique du transfert modal. Elle a néanmoins fait opposition au projet, car elle juge l'emplacement mal choisi. Ce centre doit être situé suffisamment au sud pour pouvoir capter aussi le trafic en provenance et à destination du San Bernardino.

Le **Feu dans les Alpes** du 9 août a pointé du doigt la situation précaire en matière de sécurité au col du Simplon. Des accidents de poids lourds dont les freins sont usés ou défectueux s'y produisent régulièrement. Cette situation est d'autant plus grave que, sur cet axe ouvert toute l'année, le transport de marchandises dangereuses ne fait l'objet d'aucune restriction.





**iniziativa  
da las alps**

## Non à l'initiative contre la nature et le patrimoine.

Abolir le droit de recours ?

30 novembre

# Non



En novembre, l'Initiative des Alpes a pris connaissance avec satisfaction du rejet par les citoyennes et citoyens suisses de l'initiative populaire des radicaux zurichois dirigée contre le **droit de recours des associations**. Etant l'une des 30 organisations habilitées à faire usage de cet instrument juridique permettant de préserver les intérêts de l'environnement, l'Initiative des Alpes avait participé financièrement à la campagne de vote.

Les débats au Parlement concernant le futur développement de l'infrastructure ferroviaire – le **projet FTP/ZEB** – ne sont pas encore définitivement clos. A travers plusieurs prises de position, l'Initiative des Alpes a rappelé les nécessités liées au trafic marchandises sur les axes nord-sud. Malheureusement, nous ne sommes pas pour autant parvenus à assurer le financement de l'élimination – nécessaire à bref délai – des goulets d'étranglement.

Après l'annonce faite en été selon laquelle l'**assainissement du tunnel routier du Gothard** devrait intervenir plus tôt que prévu, la question d'un second tube est à nouveau d'actualité, à peine cinq ans après son rejet par le peuple. Grâce à un important travail de lobbying, l'Initiative des Alpes pu aidé à ce que les interventions Lombardi et Marty soient retirées au profit d'un postulat de la Commission des transports du Conseil des Etats. Celle-ci veut obliger le Conseil fédéral à examiner tous les aspects de cet assainissement et du maintien de la circulation durant les travaux.



Le projet d'**institut pour la réduction du trafic marchandises** bénéficie désormais du soutien officiel de la commune d'Altdorf (UR), mais l'argent nécessaire n'a de loin pas encore été réuni, malgré l'aide de fondations.

Lors de la **consultation** relative à l'ordonnance sur les règles de la circulation routière, l'Initiative des Alpes a plaidé contre un affaiblissement des prescriptions en matière de dimensions et de poids des camions et contre un assouplissement de l'interdiction de circuler la nuit et le dimanche. Dans le cadre d'une autre consultation, l'Initiative des Alpes a rejeté l'inscription de la route Mendrisio–Stabio–Gaggiolo dans le réseau des routes nationales. Le reclassement en routes nationales ne doit pas être laissé au seul Conseil fédéral.

## 2. Information et communication

### Messages durables en provenance des Alpes

Depuis le lancement de l'initiative populaire «pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit», en 1989, l'Initiative des Alpes informe régulièrement sur ses activités et idées. Elle commente également l'évolution politique. En 2008, l'Initiative des Alpes a rédigé et envoyé **25 communiqués de presse** (24 en 2007). La plupart sont parus non seulement en allemand, mais aussi en français et italien. Pour le changement d'horaire de décembre 2008, un **communiqué** a en outre été transmis aux principaux **médias autrichiens et allemands** pour les informer du fait que l'Initiative des Alpes a baptisé du nom de «bourse du transit alpin» l'IC 543 reliant Salzbourg à Vienne. Les médias autrichiens ont également reçu un **dossier de presse** les informant sur les activités de l'Initiative des Alpes en général et sur la bourse du transit alpin en particulier. L'Initiative des Alpes à Altdorf a reçu en 2008 les équipes de deux chaînes de télévision, l'une allemande (3Sat), l'autre française (Public Sénat).





**iniziativa  
da las alps**

Lors de la **conférence de presse-bilan** de février 2008, l'Initiative des Alpes a demandé que la volonté exprimée par le peuple en 1994 soit respectée dans la loi sur le transfert du trafic marchandises. Cette exigence a été soutenue par Greenpeace Suisse et le WWF Suisse. L'Initiative des Alpes a également réclamé la mise en place d'une bourse du transit alpin dans un délai rapide.

Les cinq numéros du journal «échos» sont parus ponctuellement et dans l'ampleur habituelle. Ils ont rendu compte en détail des débats autour de la loi sur le transfert du trafic marchandises (LTTM). Des **cartes postales** créées tout exprès ont été jointes au numéro de juillet pour rappeler aux conseillères nationales et conseillers nationaux leurs obligations en matière de protection des Alpes. S'il n'a pas réjoui tous les membres du Parlement, l'envoi massif de ces cartes par la poste ou par Internet a montré que l'Initiative des Alpes peut toujours compter sur des membres motivés auxquels la protection des Alpes tient à cœur. En automne, l'Initiative des Alpes a par ailleurs envoyé aux représentantes et représentants du peuple à Berne des **petits chocolats** spécialement confectionnés pour l'occasion, afin de les sensibiliser à la nécessité d'accélérer le rythme du transfert route-rail.



Le **site Internet** [www.initiative-des-alpes.ch](http://www.initiative-des-alpes.ch) continue d'être bien fréquenté. En 2008, il a enregistré quelque 250'000 visites, soit autant que l'année précédente. Une visite moyenne a duré 3,13 minutes. Le site a été consulté par au moins 51'000 visiteuses et visiteurs différents. Un site ad hoc pour la bourse du transit alpin a en outre été mis en place: [www.bourse-du-transit.ch](http://www.bourse-du-transit.ch). Nous nous efforçons d'actualiser ces deux sites en permanence, ce qui, évidemment, n'est pas sans impliquer un certain investissement.



### 3. Randonnées

#### Vivre les Alpes

105 membres (+4 par rapport à 2007) sont partis à la découverte de régions exceptionnelles des Alpes suisses et italiennes lors de **six randonnées d'une semaine et trois randonnées d'un week-end**. Il fallait s'y prendre à l'avance pour réserver sa place dans les randonnées les plus demandées. Celles et ceux qui partent à la découverte du Val Maira et du Piémont peuvent en apprécier les riches prairies à fleurs et les délices culinaires et vinicoles. Manifestement, le bouche à oreille a bien fonctionné. Les soirées de veillée dans la vallée de Binn, avec légendes au coin du feu, sont également un succès depuis des années. Seulement une (-2 par rapport à 2007) randonnée d'une semaine et une randonnée d'un week-end ont dû être annulées faute de participation suffisante. L'Initiative des Alpes remercie chaleureusement les accompagnatrices et accompagnateurs pour leur magnifique engagement bénévole.

### 4. Vente d'articles

#### Offrir les Alpes

Le chiffre d'affaires de la **Boutique des Alpes** a stagné à Fr. 378'538 (-1'759). Les biscuits «Schaijettas da Terza» ont été une nouvelle fois le produit de loin le plus apprécié, suivi du pain aux fruits et du gâteau Chalavaina. Les collaboratrices de Brigue ont expédié 12'353 (-401) produits





**iniziativa  
da las alps**

dans 3'528 colis (-141). 2'993 (-14) clientes et clients ont ainsi acheté en moyenne 3,5 (+0,02) produits par commande. 40% des factures ont été généreusement arrondies vers le haut par un don, et l'argent supplémentaire ainsi récolté s'est élevé à Fr. 21'643 (+2'214). Merci! 1'446 (+280) personnes ont pour la première fois passé commande à la Boutique des Alpes en 2008. Le bénéfice réalisé, de Fr. 28'351 (+14'448), est affecté en totalité au travail de l'Initiative des Alpes. Un grand nombre de petites exploitations et d'ateliers sociaux de l'arc alpin profitent en outre de la vente d'articles par la Boutique des Alpes.

## **5. Membres, comité et comité restreint (bureau)**

### **Les penseurs et penseuses de la protection des Alpes**

Les participant-e-s à l'assemblée générale du 17 mai à Flüelen (UR) ont été salués par le président du gouvernement uranais, Markus Stadler. La conseillère nationale **Anita Lachenmeier** (Verts, BS), **Nina Hochstrasser** (ex-présidente de l'association Initiative des Alpes Uri) et la députée au parlement valaisan **Susanne Hugo-Lötscher** sont venues renforcer le comité. Le conseiller national **Andrea Hämmerle** (PS, GR), l'un des fondateurs de l'initiative des Alpes et membre du comité restreint (bureau) durant de longues années, nous a rejoint lui aussi. L'Initiative des Alpes est ainsi représentée par trois membres du comité à la Commission des transports du Conseil national. Le bureau et la présidence, tout comme l'organe de révision, ont été confirmés. L'assemblée a décidé de porter de 45 à 55 francs le montant de la cotisation de membre ordinaire.

Le comité s'est réuni à trois reprises en séance à Berne et pour un week-end de réflexion à Murg (SG), où il a discuté du résultat des débats parlementaires concernant



le projet de législation sur le trafic marchandises, et de la manière d'y réagir; il a par ailleurs examiné la planification annuelle 2009.

Le bureau a tenu douze conférences téléphoniques et s'est réuni à fin août lors d'un week-end à Brigue pour des discussions approfondies.

## **6. Personnel**

### **Engagement pour les Alpes**

En moyenne, l'effectif du personnel en 2008 a représenté l'équivalent de **6,51 postes à plein temps**, répartis entre douze personnes. La responsable de la communication, qui a malheureusement quitté l'Initiative des Alpes en milieu d'année, a été remplacée par Thomas Bolli, journaliste d'expérience. La politologue Barbara Sutter-Widmer, qui avait commencé comme stagiaire à l'Initiative des Alpes, a été engagée pour une durée de deux ans afin de renforcer le travail international en faveur du projet de bourse du transit alpin. Notre antenne romande n'a malheureusement toujours pas pu être repourvue.

Les collaboratrices et collaborateurs des agences d'Altdorf et de Brigue se sont réunis les 24 et 25 juin à Soleure pour la séance annuelle du personnel.



Anita Lachenmeier



Nina Hochstrasser



Susanne Hugo-Lötscher



Andrea Hämmerle



**iniziativa  
da las alps**

## 7. Promotion des adhésions et récolte de fonds

### Votre contribution à la protection des Alpes

En 2008, **54'577 personnes** ont reçu régulièrement avec le journal «échos» une invitation à faire un don. 4'060 donatrices et donateurs ayant versé plus de Fr. 100 l'année précédente ont reçu en janvier une lettre de remerciement accompagnée d'une attestation de don. A cet envoi était joint un bulletin de versement, qui a été bien utilisé.

**19'072 (-176)** personnes généreuses ont soutenu en 2008 l'Initiative des Alpes par leur **cotisation de membre ou des dons** pour une somme totale de Fr. 1'256'075 (-31'096), posant ainsi la base financière de toutes les activités. Un très grand merci!

Deux projets particuliers de l'Initiative des Alpes n'auraient pas été réalisables sous cette forme sans le notable soutien de **fondations donatrices**. Le projet «Réseau Bourse du transit alpin» est financé aux deux tiers par la Oak Foundation. L'Initiative des Alpes a reçu la première moitié de ce subside en 2008. La Fondation Paul Schiller finance par une contribution à fonds perdus les travaux préparatoires du projet «Institut pour la réduction du trafic marchandises». Elle a déjà laissé entrevoir une contribution de fonctionnement pour une phase de lancement de trois ans, au cas où cet institut peut voir le jour.

## 8. Finances

### Protection des Alpes

L'Initiative des Alpes dispose d'un petit capital d'organisation devant être disponible sous forme de liquidités. Raison pour laquelle elle ne possède **pas de titres**. Elle n'a donc pas été touchée par les pertes de valeur dues à la crise financière. Une baisse d'environ 14% a néanmoins été enregistrée dans les recettes en novembre/décembre par rapport à l'année antérieure. Malgré cela, un référendum contre la LTTM ayant pu être évité, les comptes annuels bouclent avec un excédent de Fr. 31'528, qui est de Fr. 9'949 moins élevé que celui inscrit au budget. Grâce à ce bénéfice, le capital d'organisation est passé à Fr. 380'077. Pour la première fois depuis la campagne contre Avanti en 2004, l'Initiative des Alpes a retrouvé une **assise financière saine**, si bien qu'elle pourrait subsister pendant six mois même si le volume des dons venait à chuter. Il s'agit là, d'une part, d'une condition

fixée dans les lignes directrices et, d'autre part, d'une nécessité pour garantir les places de travail.

## 9. Perspectives 2009

### Promouvoir la bourse du transit alpin en Suisse et ailleurs

En 2009, l'Initiative des Alpes se mobilisera au maximum pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le transfert du trafic marchandises. Elle suivra attentivement la manière dont le Conseil fédéral engagera les **négociations avec l'étranger** au sujet de la mise en place d'une bourse du transit alpin, instrument que nous allons continuer de promouvoir en Suisse et hors de nos frontières. Nous garderons aussi un œil sur la manière dont le Conseil fédéral se proposera d'atteindre l'**objectif intermédiaire pour le transfert modal** – au maximum 1 million de trajets automobiles lourds à travers les Alpes en 2011.

En fonction de ce que décidera le DETEC, nous maintiendrons le cas échéant notre opposition au centre de contrôle des poids lourds de Monteforno, dans la Léventine. La menace d'une admission de camions pesant **60 tonnes** et pouvant mesurer jusqu'à 25,25 mètres de longueur («gigaliners», «megatrucks») requiert de nouvelles activités. L'Initiative des Alpes organisera à cet effet une coalition suisse pour soutenir la campagne européenne. L'Initiative des Alpes s'impliquera également dans l'initiative populaire de l'ATE en faveur d'un meilleur financement de l'infrastructure des transports publics.

Un moment fort de l'année 2009 sera l'**anniversaire des 20 ans de l'association et des 15 ans de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes**, les 9 et 10 mai 2009 à Flüelen.





## Comptes 2008

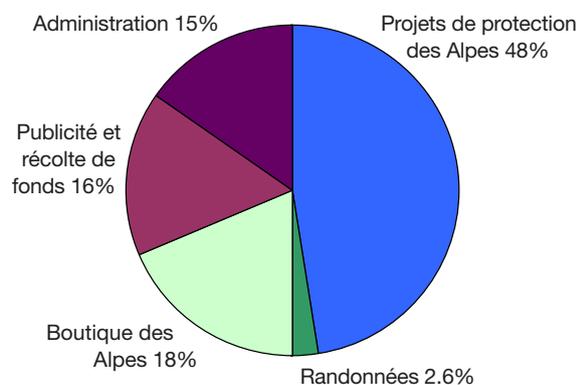
Compte d'exploitation	2008	2007
<b>PRODUITS</b>	<b>1'927'041</b>	<b>1'815'898</b>
Récolte de fonds	1'430'824	1'327'071
Prestations	59'472	64'762
Randonnées	58'207	43'768
Boutique	378'538	380'297
<b>CHARGES</b>	<b>-1'894'490</b>	<b>-1'661'264</b>
Projets de protection des Alpes	-899'078	-689'608
Randonnées	-50'183	-44'399
Boutique	-350'187	-366'394
Publicité et récolte de fonds	-303'070	-270'900
Administration	-291'971	-289'964
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>32'551</b>	<b>154'634</b>
Résultat financier	964	1'109
Autre résultat	-1'988	-13'467
<b>Résultat d'organisation</b>	<b>31'528</b>	<b>142'277</b>
Capital lié		
Capital libre	31'528	142'277
<b>Après mouvements de capitaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les comptes annuels 2008 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif (Swiss GAAP RPC) et aux directives du ZEWO, cela afin d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations.

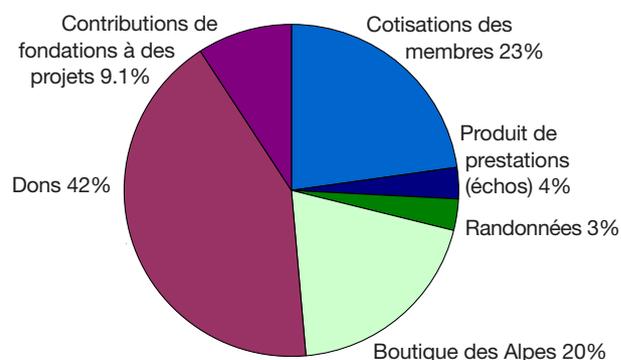
Les données financières présentées sur cette page sont un condensé des comptes 2008 révisés. Les comptes détaillés et commentés peuvent être consultés sur [www.initiative-des-alpes.ch](http://www.initiative-des-alpes.ch) ou demandés au secrétariat (tél. 041 870 97 81).

Bilan au	31.12.2008	31.12.2007
<b>ACTIFS</b>	<b>628'766</b>	<b>456'232</b>
Actifs circulants	615'316	453'340
Capitaux fixes	13'449	2'892
<b>PASSIFS</b>	<b>628'766</b>	<b>456'232</b>
Capital étranger	248'689	107'683
Capital d'organisation	380'077	348'549

### Charges



### PRODUITS



### Compte de modification du capital

	Etat au 31.12.2008	Attribution	Utilisation	Etat au 31.12.2007	Modification
<b>Capital d'organisation</b>	<b>380'077</b>	<b>31'528</b>	-	<b>348'549</b>	<b>31'528</b>
<b>Capital lié généré</b>	<b>16'000</b>	-	-	<b>16'000</b>	-
Fonds pour campagnes	-	-	-	-	-
Fonds pour vente d'articles	-	-	-	16'000	-
<b>Capital libre généré</b>	<b>364'077</b>	-	-	<b>332'549</b>	
Capital d'organisation	364'077	31'528	-	332'549	31'528